

La lettre de la F.O.L.

un avenir par l'éducation populaire

Saint-Brieuc, le 30 juin 2008

Le Président aux associations
adhérentes à la F.O.L.

Chers amis,

Depuis l'assemblée générale qui s'est tenue le 11 avril à Loudéac, la Fédération des Œuvres Laïques et ses services ont été présents sur un important chantier : les Rencontres Nationales Culture-Territoires-Solidarité.

Ces rencontres se sont traduites par un colloque sur les politiques culturelles, une manière d'interpeller ce qui se développe, en réunissant les acteurs de plusieurs champs agissant selon des dynamiques propres : action culturelle, action sociale, action éducative, développement territorial. Nous avons pu vérifier que l'objectif de toucher les publics dans toute leur diversité existe chez tous les acteurs (professionnels, acteurs politiques ou acteurs associatifs) mais que, faute d'habitude, ces acteurs ont du mal à travailler ensemble.

Parallèlement à cette manifestation d'interrogation théorique sur le sens de l'activité culturelle, la Fédération a mené un travail plus expérimental sur les Côtes-d'Armor, de janvier à mai, à travers des ateliers d'expression artistique. Nous avons intitulé cette action *Identités réciproques*, un titre qui correspond à plusieurs interrogations : « Que faire quand les identités s'affirment avec brutalité, quand elles se stigmatisent les unes les autres ? Comment faire bouger les représentations quand l'identité culturelle structure une vision du monde schématique, et quand elle alimente les situations de rejet et d'exclusion ? » Questions cruciales pour la Ligue de l'enseignement qui travaille au développement éducatif et au progrès de la laïcité ...

La Ligue de l'Enseignement, comme son nom l'indique, reste particulièrement attentive à l'école et au service public. **L'actualité éducative** est marquée par plusieurs décisions concernant l'école élémentaire et, plus récemment, le lycée. Certaines décisions sont motivées par des constats valides, mais qu'on nous assène comme des faits nouveaux, alors qu'ils sont bien connus et décrits par la plupart des observateurs depuis de nombreuses années. Et à partir de ces pseudo-nouveautés on nous propose des réformes. En fait, il s'agit d'un travail de sape et d'un pilotage à vue du système éducatif, particulièrement déstabilisant pour un service public déjà malmené. Autre constat inquiétant : le désengagement de l'État à l'égard des services publics - dont l'Éducation Nationale- renvoyés à la décentralisation ou à la compétitivité pour cause de dette publique ou de « modernisation » (la fameuse RGPP, révision générale des politiques publiques). Il est trop tôt pour parler de « déscolarisation », mais prenons garde !

Une forte inquiétude concerne l'accueil des enfants de deux ans ... Alors que l'Éducation Nationale semble y renoncer, l'enseignement catholique a commencé à se positionner pour les accueillir ; le fait que les établissements privés ne soient pas soumis à la carte scolaire facilitera ce positionnement. Pour l'éviter, il faut promouvoir l'obligation scolaire à 3 ans, ce qui obligera à prévoir, pour les plus jeunes enfants, un véritable accueil scolaire, et non un jardin d'enfants ni une crèche prolongée.

Notre Fédération s'est associée à la protestation des organisations professionnelles, des parents d'élèves et des mouvements pédagogiques, en signant un appel départemental :

Appel à la mobilisation - Pour une politique éducative ambitieuse

Le budget 2008 qui sera appliqué à la prochaine rentrée est fortement contesté par les fédérations de l'éducation, les parents d'élèves, et les associations complémentaires de l'école publique.

Les 11200 suppressions de postes entraîneront des classes surchargées, rendant impossible le suivi individuel des élèves. Dans le second degré cela va conduire à des disparitions de formations et d'options et la fin de dispositifs pédagogiques et de soutien innovants.

Conjuguée aux retraites de moyens, la mise en place précipitée du bac pro en trois ans dans les LP, suscite des inquiétudes légitimes quant à la prise en charge des élèves en enseignement professionnel. Le maintien de la préparation au BEP, diplôme reconnu, n'est pas assuré.

Dans le premier degré les projets de programmes traduisent une vision rétrograde de l'École. Ils remettent en cause les cycles et s'accompagnent d'une volonté d'externaliser l'aide aux élèves en difficulté en rejetant la responsabilité de l'échec scolaire sur les familles.

Ce budget de rigueur et les suppressions de postes qui en découlent aura des conséquences dans les Côtes d'Armor à tous les niveaux d'enseignement :

- L'école maternelle : 12 fermetures, 1 ouverture ! Comment croire que, dans ces conditions, la scolarisation des enfants de moins de 3 ans pourra continuer dans nos écoles publiques ?
- Les moyens de remplacement dans le primaire : ils sont notoirement insuffisants.
- L'aide aux enfants en difficulté : comment individualiser l'enseignement dans des classes de 30 élèves ? Comment avoir des réseaux d'aide efficace quand leurs périmètres d'intervention continuent à s'étendre ? Les stages de rattrapage ne résoudront jamais ces problèmes.
- Les collèges ruraux : comment travailler en équipe, comment être efficaces quand les enseignants interviennent sur 3 collèges dans la semaine ?
- Les lycées professionnels : la mise en place du bac pro 3 ans a déjà des conséquences sur le nombre de sections ouvertes aux élèves.

Les annonces budgétaires, la volonté de ne pas remplacer le départ en retraite d'un fonctionnaire sur deux confirment que cette politique de régression pourrait s'installer dans la durée.

La transformation de l'École implique une toute autre dynamique pour le système éducatif et pour les métiers de l'éducation.

- Pour obtenir des budgets ambitieux qui permettent une transformation de l'École,
- Pour mettre en oeuvre une autre politique éducative visant la réussite de tous les élèves

FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Éducation, SUD Education,
Ligue de l'enseignement-F.O.L. des Côtes-d'Armor, UNL, FCPE.

Nous avons dû affronter une nouvelle épreuve : la destruction partielle du **Centre du Vorlenn à Locquémeau**, lors de la tempête du 10 mars. Immergé sous un mètre d'eau de mer pendant une nuit, le bâtiment a subi d'énormes dégâts. D'ores et déjà, c'est toute une saison qui est perdue, et un manque à gagner non négligeable qui est annoncé. Pour l'avenir, plusieurs hypothèses existent, parmi lesquelles nous devons choisir : rénovation à l'identique, agrandissement avec travaux d'amélioration avec poursuite de l'activité par la Fédération, rénovation et partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, ... les chiffrages sont en cours ; le Conseil d'administration prendra ses décisions dans quelques mois.

Ces événements n'ont pas empêché la Fédération de poursuivre ses activités habituelles, en relation avec les associations adhérentes : les rencontres sportives de l'USEP, les séjours internationaux de jeunes, le Conseil Régional de la jeunesse ; j'y reviendrai à la rentrée.

Je vous informe pour terminer que nous avons désormais un site internet, à l'adresse <http://www.fol22.com>. Vous y trouverez notamment les tarifs d'adhésion en vigueur à partir du mois de septembre.

En vous rappelant que votre Fédération est à votre disposition pour vous aider et vous soutenir dans les projets que vous montez dans vos communes -action éducative, activités culturelles, sport, etc-, je vous assure de mes sentiments dévoués.

Le Conseil d'Administration a élu le bureau, composé désormais par Annie Lenoël et Jean-Claude Gaspillard, Vice-présidents ; Annick Haudecœur secrétaire et Malika Hillion, secrétaire-adjointe ; Maryse Paraire, trésorière et Bernard Pouget, trésorier-adjoint ; Jean Bernard Saintilan et Jean Jacques Gourhan, membres. Mes collègues du Conseil m'ont renouvelé leur confiance pour assurer la présidence de notre Fédération.

Camille Binder
Président de la Fédération des Œuvres Laïques.